

un feuillet à son livre, qui est aussi celui de l'opposition. Nous ne sommes pas trop orgueilleux, même pour apprendre de mon honorable ami. N'étant pas Réformateurs, nous trouvons quelquefois certaines choses à réformer, et pour nous, qui ne sommes pas Réformateurs, le bien du pays, et non l'amour-propre ou l'obstination dans notre opinion, est le premier principe qui nous guide. Nous voyons quelquefois, non très souvent, que nous pouvons faire des progrès même sous le rapport de nos premières idées.

Mon honorable ami a établi correctement le principe, mais il a discuté trop amplement, et je le pense, en se contredisant quelque peu au fond, les doctrines qu'il a émises, et il a discuté trop amplement en l'absence de documents et de moyen de vérifier ses déclarations les différentes questions qui, l'intérêt du pays l'exige, devraient être discutées froidement. Cependant, je ne m'y oppose pas, ni je me plains de la chose.

L'honorable député parle d'une manière très convenable et patriotique, du plaisir qu'il éprouve à la vue des progrès du Nord-Ouest. Nous sommes fiers de ces progrès. Comme Canadiens, nous devons tous en être fiers et le gouvernement actuel mérite certainement quelques félicitations pour avoir été, en quelque sorte, l'instrument au moyen duquel ce pays a été développé et se développe maintenant.

Nous avons aussi confiance dans l'avenir du pays, malgré que mon honorable ami n'y ait pas eu foi un jour. Nous croyons aussi à la grande valeur des terres, et on m'a tourné en ridicule, — mon honorable ami plus qu'aucun autre — pour les évaluations que j'avais faites de quelques-uns des terrains.

M. BLAKE. Les calculs, non les évaluations. Vous ne vous êtes trompé en tout, que de quatre millions.

Sir JOHN A. MACDONALD. Alors, je n'ai pas apprécié à sa juste valeur le pouvoir qu'avait mes honorables amis de la gauche, de retarder le développement du pays. Je n'ai pas cru que leurs exposés candides, consciencieux sur l'avenir du pays auraient un si mauvais effet sur ses progrès que cela est arrivé.

Cependant nous avons réussi à neutraliser même l'influence de leur opinion et de leur autorité, lorsqu'ils affirmaient que les terres ne valaient rien pour le présent ni en vue d'une prochaine immigration dans ce pays. Nous avons si bien réussi que cette contrée se colonise rapidement. Il est vrai, comme l'honorable député le dit, qu'une grande immigration européenne ne s'y est pas encore établie, mais il y a eu un très grand nombre d'habitants des anciennes provinces de la Puissance qui sont allés s'établir dans le Nord-Ouest. Je partage l'opinion de mon honorable ami qu'on ne doit pas regretter cet état de choses. Les habitants de ce pays ont le droit d'aller là où ils croient de leur intérêt d'aller; et chaque homme qui part de Québec, de l'Ontario, ou des provinces maritimes, pour aller dans le Nord-Ouest, et qui augmente son confort, son bien-être et ses richesses, ajoute par là même à la richesse de toute la Puissance. Il y a plus que cela, et je crois que dans l'Ontario, spécialement dans les parties les plus fertiles, une trop grande subdivision des terres aurait eu lieu. Quelle est la conséquence? L'homme qui avait une terre dans l'Ontario ou dans Québec ne la perd pas, ni ne l'abandonne complètement, car il la vend à un voisin plus riche qui désire demeurer dans cette province. Le fermier qui achète c'est le capitaliste, et lorsqu'on considère les changements apportés à la culture de la terre dans les anciennes provinces, plus les terres appartenant à un même capitaliste sont grandes, le mieux c'est. De sorte que je ne crois pas que l'on puisse regretter cet état de choses. Au contraire, je crois qu'il est dans l'intérêt des paroisses anciennes et nouvelles de la province, qu'une partie de sa population se transporte d'un lieu à l'autre, si, par ce changement, les individus y gagnent en confort et en richesses. L'honorable député a parlé de l'augmentation de la dépense pour l'entretien des sauvages. Il dit qu'il avait prévenu le gouvernement, il y a à peu près deux ans, contre

Sir JOHN A. MACDONALD

le commencement des dépenses qui se font maintenant. Il est très aisé de donner un conseil, mais je me permettrai de dire que si mon honorable ami eût fait partie du gouvernement quand ces crédits ont été demandés, il se serait cru obligé lui aussi de faire la même demande, et aurait désiré recevoir la même réponse du parlement. Ce n'est pas la faute, ni du gouvernement ni de l'opposition, si le buffle, qui sert de nourriture aux sauvages, disparaît tous les ans. Le nombre de buffles est diminué par les progrès de la civilisation et par le carnage inconsidéré qu'on en fait dans ces régions; de plus, les sauvages dans notre pays ont été privés de toute source de nourriture par l'action du gouvernement américain, qui a empêché, autant qu'un cordon de troupes peut le faire, les troupeaux de buffles de traverser les lignes vers le nord. C'était le devoir impérieux de tout gouvernement de veiller à ce que ce peuple ne vint pas à périr de faim, vu que les sauvages étaient littéralement privés de leurs principales sources de subsistance.

Dans quelques districts les sauvages peuvent faire la pêche et ne reçoivent pas d'aide du Trésor de la Puissance, mais dans les endroits où les animaux et le gibier disparaissent rapidement de tant les colons, et où le buffle s'éloigne de plus en plus, il n'y avait qu'une chose à faire, ou de nourrir les sauvages ou de les laisser mourir de faim. Dans cette alternative, le Parlement a, comme un seul homme, et sans opposition, à l'exception peut-être des avertissements dont fait mention mon honorable ami, voté les subsides nécessaires; le gouvernement a fait de son mieux pour engager les sauvages à s'établir sur les terres, et à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture de la terre. Je crois, qu'en somme, l'essai a été couronné de succès, et, c'est étrange, le plus grand succès a été obtenu chez les tribus les plus sauvages.

Les Pieds-Noirs paraissent incorrigibles, mais ils se sont retirés avec une promptitude extraordinaire dans leurs réserves, et nous avons de bonnes espérances que près des Montagnes Rocheuses, jusqu'à la Saskatchewan nord et la Rivière de la Paix, les Pieds-Noirs, les sauvages du Sang et les autres tribus subviendront encore pendant longtemps à leurs besoins. Avec les autres nous n'avons pas, en général, aussi bien réussi. Bien que les sauvages, aient eu cette année une provision inattendue de nourriture par le retour des buffles dans quelques parties du pays, je crois néanmoins que c'est regrettable, parce qu'on leur avait dit que ce buffle ne reviendrait plus, et qu'ils devaient se faire fermiers ou éleveurs de bétail, et dans cette croyance ils avaient suivi ce conseil. Mais lorsqu'ils ont appris que le buffle était revenu ils virent que toutes les prophéties des blancs à ce sujet étaient fausses, et en plusieurs endroits, ils quittèrent leurs réserves et retournèrent à leurs anciennes habitudes.

Nous devons, suivant le langage du discours du Trône, nous soumettre aux conséquences de l'acquisition de ce pays. J'admets jusqu'à un certain point que l'honorable député a raison dans ses remarques au sujet de la nourriture fournie aux aborigènes. Personne n'a senti, plus que moi, que le fait de donner aux sauvages la nourriture, absolument nécessaire alors pour les empêcher de mourir de faim, les engagerait, jusqu'à certain point, à s'abstenir de travailler. Le sauvage ne travaillera pas, s'il peut se procurer la nourriture suffisante sans travailler, et il n'y a pas de doute qu'une des conséquences de les avoir assistés, a été de leur donner plus de nourriture qu'il n'était réellement nécessaire pour les empêcher de mourir de faim. Mais, en somme, autant qu'il m'a été possible de m'en assurer la distribution a été aussi économique et aussi judicieuse qu'elle pouvait être dans les circonstances. Je ne doute pas que les honorables députés de l'opposition comprendront les obligations qui pèsent sur nous, comme peuple civilisé, de prendre soin de ces pauvres aborigènes, dépossédés par le progrès de la civilisation, de leur propre pays, de leurs terrains de chasse, de leurs moyens de subsistance, et de leur fournir ce qui est nécessaire à la vie pendant un certain temps.